



Projet de demande d'inscription des savoir-faire de l'arboriculture fruitière en formes jardinées au patrimoine immatériel de l'Unesco

Pourquoi ce projet ?

Nous comptons parmi les membres des Amis du Potager du Roi et des Murs à Pêches de Montreuil plusieurs personnes (Jacques Beccaletto, François Moulin, Denis Retournard, et Thierry Regnier notamment) qui ont fait toute leur carrière dans l'arboriculture en formes jardinées (voir **bulletin 1**)¹, et qui depuis plusieurs années, sont très préoccupées par les risques qui s'attachent à la transmission de ces savoirs et savoir-faire. Nous pensons comme eux que s'ils sont indispensables à la conservation des jardins fruitiers traditionnels, ces savoirs et savoir-faire peuvent être également être particulièrement utiles aux nouveaux développements de l'arboriculture fruitière urbaine. C'est pourquoi nous avons décidé d'essayer de remettre ces savoirs et savoir-faire en lumière, d'encourager leur développement et de faciliter leur transmission en demandant notamment leur inscription au patrimoine immatériel universel de l'Unesco.

Premier inventaire

Tout d'abord, nous avons réalisé un premier inventaire de l'arboriculture fruitière en formes jardinées. S'il confirme que ces savoirs et savoir-faire sont menacés, notre inventaire montre également qu'il existe aujourd'hui de nombreuses initiatives qui peuvent permettre de donner une nouvelle vie à ces savoirs et savoir-faire ancestraux en les inscrivant dans des activités d'aujourd'hui et de demain. Comme le montre la **note de synthèse**², il semble que nous soyons aujourd'hui dans une période de transition au cours de laquelle ces savoirs traditionnels sont progressivement repris par les amateurs et leurs associations, par les autorités territoriales, par les acteurs de l'arboriculture et du maraichage urbain, etc.

Préparation du dossier d'inscription.

Avant le confinement, nous avons pu rencontrer le Ministère de la Culture qui, comme l'a dit Jérôme Fromageau dans la réunion du 8 Juin, nous a encouragé à déposer un dossier de demande d'inscription auprès du Comité du Patrimoine Ethnologique et Immatériel (CPEI).

¹ http://www.amisdupotagerduroi.org/bulletin-1_-arboriculture-fruiterie-en-formes-jardinees_fev-28-2020/

² http://www.amisdupotagerduroi.org/wp-content/uploads/2020/07/Note-de-synth%C3%A8se_version-provisoire-8-Juin-2020-d.pdf



Projet de demande d'inscription des savoir-faire de l'arboriculture fruitière en formes jardinées au patrimoine immatériel de l'Unesco

Nous comptons déposer ce dossier à la rentrée. Comme vous le savez, la procédure d'inscription se déroule en deux temps : une phase relativement rapide visant à inscrire l'élément patrimonial à la liste Française et une phase beaucoup plus longue visant à l'inscription à la liste de l'Unesco elle-même. Dans le cas présent, les contacts avec des organismes étrangers (comme nos amis suisses présents le 8), devrait permettre de faciliter les choses.

Première réunion de la communauté de l'arboriculture fruitière en formes jardinées.

Le 8 Juin dernier, nous avons pu discuter de l'arboriculture fruitière en formes jardinées et de la demande de l'inscription de ses savoirs et savoir-faire au patrimoine immatériel universel de l'Unesco avec un premier groupe de membres de la communauté qui porte cette arboriculture. Le **compte rendu**³ montre à la fois la diversité de cette communauté et son attachement à continuer de faire vivre ce patrimoine. Cette réunion a fait apparaître plusieurs questions :

- Comment élargir le projet à l'ensemble de tous ceux qui sont intéressés au patrimoine des savoirs et savoir-faire de l'arboriculture fruitière en formes jardinées et à l'intégration de ce patrimoine dans des approches d'aujourd'hui et de demain ?
- Comment montrer que s'ils sont d'abord patrimoniaux, ces savoirs et savoir-faire s'intègrent également dans les approches horticoles et écologiques de ce siècle (et notamment en arboriculture urbaine)
- Comment inciter l'ensemble de la communauté à utiliser l'opportunité d'une inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco pour prendre des initiatives susceptibles de développer et de sauvegarde de ces savoirs- et savoir-faire ?

Michel Schlosser
30 Juin 2020

³ <http://www.amisdupotagerduroi.org/wp-content/uploads/2020/06/Compte-rendu-Re%CC%81union-du-8-Juin-2020-V-25-06-2020.pdf>